

FACULTE DE DROIT D'ECONOMIE ET DE GESTION

CONSEIL du 27 mars 2007

Etaient présents :

Parmi les membres du collège A :

M. Hernu, Starzenski

Parmi les membres du collège B:

Mme Morgand, MM., Bonduelle, Hanna, Gardin, Hanna, Lutun

Parmi les personnalités extérieures :

, M.Darras, M.Mas

Parmi les étudiants :

Collège Licence : Melle Ghomari, MM André, Azevedo, Hadjab

Collège Master : Melle Paul

Parmi les membres du collège AITOS

Melle Poudroux, Mme Neveu

Parmi les Membres de Droit

M. Olivier Sénéchal V.P. Formations

Avaient donné pouvoir :

M Djoudi à M.Bonduelle

M.Delcourt à M.Darras

Mme Houssier à M.Darras

M. Azevedo à Melle Ghomari

Excusés :

M. le Sous- Préfet

M.L'Agent Comptable

Invités:

Melle Come Conservateur BU droit

Mme Li Crapi,

Approbation du procès-verbal du conseil du 28/11/2006

Monsieur Darras Président du Conseil constate que le quorum est atteint et entame l'ordre du jour par l'approbation du dernier compte-rendu.

En l'absence d'observation, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Election du Vice-Président

Monsieur Darras demande si il y a des candidatures à la Vice-Présidence parmi les personnalités extérieures.

Monsieur Patrick Mas, Directeur des affaires générales du réseau des caisses d'épargne des pays du Hainaut. se déclare candidat.

Il exprime son intérêt pour la Faculté au développement de laquelle il est associé depuis plusieurs années et rappelle l'importance que revêt le secteur bancaire dans l'éventail des débouchés professionnels offerts aux étudiants.

M.Darras demande aux membres du Conseil de se prononcer sur cette candidature.

Monsieur Mas est élu à l'unanimité.

Compte financier 2006

M. Darras passe la parole à M. Bonduelle pour la présentation du compte financier 2006. Les ressources de la FDEG se sont élevées en 2006 à 496213.71 euros soit 32% d'augmentation par rapport à 2005 et les dépenses se sont établies à hauteur de 395 948 euros soit une baisse de 7% par rapport à l'exercice précédent. Il s'ensuit par conséquent un résultat positif de l'ordre de 100264.74 euros.

Ce dernier est généré par :

- des recettes de formation continue non encaissées sur les exercices 2003 , 2004 et 2005 soit environ 54269.40€
- une augmentation importante de la taxe d'apprentissage en formation initiale (14 862.46 euros contre 4971.78 en 2005)
- et surtout des économies réalisées en formation initiale (9910 €) et continue (28566€) sur plusieurs postes de dépenses, en fonctionnement et en personnel .

Les comptes 61 et 62 en services extérieurs ont déchu respectivement de -24% et - 4% par rapport à 2005. Cela s'explique par la maîtrise des coûts : en reprographie, -25% ; en frais de missions, -67% ; en réception-12% et en téléphone -9%. Par contre les dépenses de publicité ont augmenté de 125% en 2006 pour donner à l'institut les moyens de mettre en oeuvre une réelle politique de communication.

Les dépenses de personnel de toutes natures (compte 64) ont-elles aussi connu une baisse globale de 10%. Dans le détail on constate une économie de 23% sur les cours complémentaires. Par contre les salaires connaissent une augmentation de 20%, liée à l'augmentation de la quotité de travail d'un contractuel en FC.

Cette baisse des dépenses de personnel a été réalisée grâce à une diminution du coefficient de rémunération des heures complémentaires, à la baisse du volume horaire des cours magistraux en licence et en master suite aux changements de maquettes pédagogiques, à la baisse du nombre de groupes de TD liée elle même à la baisse des effectifs et également à l'arrivée d'un nouveau professeur en économie qui a supprimé le recours à des enseignants extérieurs.

En investissement, les dépenses s'élèvent à 12 528 euros mais incluent à hauteur de 10000 euros l'équipement commun FDEG/IAE/IPAG pour l'équipement des labos de langues des Tertiales. Cette somme représente le montant de la dotation qui a été allouée par la commission des investissements en 2006, pour ce projet.

La Faculté n'avait plus depuis plusieurs années, les moyens d'investir et cela au détriment de l'outil pédagogique.

L'année 2006 restera une année exceptionnelle en matières de recettes (+32% globalement) Cela est dû essentiellement à la formation continue qui affiche une augmentation spectaculaire de 72.9%.par rapport à l'exercice précédent.

Si les ventes de prestations FC ont augmenté de 48% en 2006 , c'est surtout au niveau des subventions d'exploitation que l'augmentation est la plus significative :

- les recettes Région enregistrent une hausse de 168%
- les recettes autres ministères (PICS) sont en augmentation de 86%

En ce qui concerne la Région (54 552.27 euros) les sommes perçues se rapportent aux commandes publiques régionales 2003/2004 pour 17 547.77€ et 2005/2007 pour 36 904.95€.

De même , les subventions autres ministères encaissées, se rattachent à l'exercice 2005 pour 9345 € sur les 25 979€ enregistrés en 2006.

Ce décalage dans les encaissements est à l'origine du déficit de la formation continue en 2005.

En formation initiale les recettes globales sont en légère hausse (8.28% par rapport à 2005)

On distingue :

la taxe d'apprentissage qui a été multipliée par 3 ;

les recettes en droits spécifiques (+71%) en frais d'inscription,(IEJ), frais pédagogiques et de dossiers (+16%)

L'augmentation de la DGF se limite quant à elle à 0.55%.

Monsieur Bonduelle indique qu'il faut continuer à maîtriser les coûts de fonctionnement car les perspectives d'avenir ne sont pas très intéressantes.

La subvention ministérielle n'assure pas la moitié de nos ressources et une part importante de l'excédent s'explique par des économies .

Nous devons continuer sur cette lancée pour pouvoir assumer l'augmentation des charges liées au paiement des cotisations patronales et assedic en 2007.

M.Sénéchal Vice-Président chargé des Formations indique qu'un bonus peut être alloué dans le cadre du contrat quadriennal sur la base d'actions telles que le respect du calendrier pédagogique , la modélisation des diplômes, l'établissement des fiches Uniform etc...

M.Darras remarque que la formation continue constitue un appoint financier non négligeable et demande s'il est possible de la développer.

M. Bonduelle répond que c'est possible avec du temps et des personnes volontaires.

M Sénéchal ajoute que la FC est appelée à se développer dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Après discussion, M.Darras soumet le compte financier à l'approbation des membres du conseil.

Le compte financier est approuvé à l'unanimité

Demande de subvention

La Présidente de l'association JURIS CLUB présente un projet de parrainage et d'accompagnement éducatif à destination des nouveaux inscrits.

Un étudiant de Master 1 pourrait encadrer un étudiant de première année 1h30 par semaine. La demande de subvention s'élève à 750 euros pour financer l'achat de matériel informatique (ordinateur et logiciel).

M. Sénéchal fait part de son intérêt pour ce projet et indique qu'il pourrait être valorisé pour les étudiants qui s'impliquent dans le cadre du module "sport culture citoyenneté."

Ce projet recueille également les suffrages de l'ensemble des membres du conseil qui décident d'attribuer à l'unanimité l'intégralité de la subvention demandée.

Questions diverses

Un étudiant du collège licence demande des explications sur la notion de contrôle continu. M.Sénéchal répond que les épreuves qui se déroulent en dehors de la période d'examen correspondent au contrôle continu , lui même constitué de trois types d'exercices différents dont un seul peut être utilisé par l'enseignant.

Melle Pouderoux , élue AITOS rappelle que les délibérations de janvier ont été fortement perturbées par des problèmes informatiques (installation d'un nouveau serveur)

Cela a fortement gêné les composantes qui avaient respecté le calendrier pédagogique de l'université.

M.Sénéchal répond qu'il ignorait ce fait et regrette que la FDEG qui est très avancée sur Apogée pour les délibérations ait été pénalisée.

M.Starzenski informe le conseil que le concours AFTALION va se dérouler à Lille cette année. Une participation de 400 euros est demandée à chaque université participante. Depuis quelques années Valenciennes n'a pas donné de contribution financière car il n'y avait pas de participants ; par contre en 2007 nous en avons un. Une facture nous sera adressée si nous acceptons de contribuer à cette manifestation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h.